Image not found or type unknown

Conclusion pour mise en état d'une affaire

Par **ulys**, le **02/05/2015** à **21:30**

Bonsoir,

Lorsqu'un avocat remet ces conclusions au TGI pour une mise en état d'une affaire,a t'il l'obligation de les présenter a son client avant,et peut t'il décider de ne pas inclure certaines demande de préjudice de son client???

merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés